

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et numérique

26 SEP. 2025

Arrêté du fixant la composition du jury des concours pour le recrutement d'inspecteurs des douanes et droits indirects organisés au titre de l'année 2026

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n° 2007-400 du 22 mars 2007 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A des services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;

VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

VU l'arrêté du 3 mars 1997 modifié fixant les conditions d'organisation des concours et examens professionnels de recrutement dans les services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;

VU l'arrêté du 20 août 2025 autorisant l'ouverture de concours pour le recrutement d'inspecteurs des douanes et droits indirects au titre de l'année 2026,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Mme Fanny COUTURIER, administratrice supérieure des douanes et droits indirects, est nommée présidente du jury des concours externe et interne pour le recrutement d'inspecteurs des douanes et droits indirects organisés au titre de l'année 2026.

En cas d'empêchement de la présidente, la présidence du jury sera exercée par Monsieur Ludovic HOUAMRIA, inspecteur principal de 2^e classe, membre du jury repris à l'article 2.

Article 2 : Sont nommés membres du jury :

M.	Maxence	BEDU	Inspecteur
Mme	Camille	BOUTEILLE	Inspectrice
Mme	Claire	DALBY	Inspectrice
M.	Bruno	DELANNOY	Inspecteur
M.	Ludovic	HOUAMRIA	Inspecteur principal de 2 ^e classe

Article 3 : Le directeur national du recrutement et de la formation professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **26 SEP. 2025**

Pour le ministre et par délégation,

L'inspecteur principal de 1^{re} classe,
Adjoint à la cheffe du bureau RH2,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'S' followed by a horizontal line that ends in a sharp, upward-pointing flourish.

S. ROUMEAU